

## La nouvelle foire sur les rails

**Forum Fribourg** » La Foire de Fribourg, nouvellement baptisée La Cantonale, réunira plus de 150 artisans et commerçants du 5 au 14 octobre prochain. L'agglo, Caritas Fribourg, Lignum Fribourg et l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA) seront les invités d'honneur de la manifestation qui investira Forum Fribourg, annonce un communiqué diffusé hier.

Parmi les points forts de cette nouvelle édition, un défilé partira le 6 octobre de la place de l'Ancienne-Gare à Fribourg pour rejoindre le centre d'exposition de Granges-Paccot, avec chars, cors des Alpes et animaux de la ferme. L'après-midi du 8 octobre, l'AFIPA organisera «le plus grand bal du canton» qui fera valser des centaines d'aimés à Forum Fribourg et dans les homes.

De son côté, Jean-Marc Richard fêtera les 75 ans de Caritas Fribourg le 11 octobre. L'association Lignum Fribourg, qui célèbre, elle, ses 30 ans,

mettra en avant les métiers de la forêt et présentera la fabrication, sur place, de mobilier. Quant à l'agglo, elle coanimera l'animation culturelle et musicale de la grande scène centrale de la foire: une infrastructure qui fait partie des nouveautés de cette édition 2018 et qui accueillera une cinquantaine de performances durant dix jours.

**Un espace pour enfants** est également prévu, alors que les visiteurs pourront découvrir des animaux de la ferme et se divertir sur des terrains de pétanque, un trampolin géant, un minigolf et dans le secteur dédié à la réalité virtuelle. Les meilleurs travaux des apprentis des métiers de la boulangerie-pâtisserie-confiserie seront également exposés, alors que les apprentis bouchers et charcutiers disputeront leur championnat romand dans le cadre de la manifestation. » **THIBAUD GUISSAN**

» Programme complet sur [www.lacantonale.ch](http://www.lacantonale.ch)

## CRITIQUE

# Camille Claudel, artiste maudite?

**C**amille Claudel n'a-t-elle jamais été heureuse? Jamais? A voir la pièce *Claudel(s)* d'Anne Schwalder, à Nuthione (mercredi, lors de la première), la réponse semble implacable. C'est une inexorable plongée dans un abîme de souffrance, d'isolement et de misère affective. Le décor est très sombre. La traversée est profondément bouleversante et désespérante. Vertige.

La metteuse en scène a pris le parti de l'ellipse et des ruptures de temporalité. On ne sait que peu de chose de la vie de la sculptrice, des bribes. Il a fallu construire la pièce sur les lacunes de sa biographie. Et faire des choix. La relation à Rodin est ainsi à peine esquissée: a-t-elle été, au moins, passionnée? Ce qu'on entend, c'est que Camille s'est sentie persécutée après leur séparation.

Et sa famille? Sur le plateau n'apparaît que Paul. C'est lui qui se souvient

de sa sœur, alors qu'il arrive lui-même au terme de sa vie. Il rédige la préface d'un catalogue d'exposition. Il reconnaît au moins le génie de Camille Claudel. Mais il est trop notable, trop installé – on le voit en costard bien propre – pour accepter le caractère libre et ombrageux de sa sœur, dont il reste sur scène le désordre de l'atelier. Même lui, «mon petit Paul», comme elle l'appelle malgré tout, le converti au catholicisme, l'écrivain engagé, ne réclamera pas son corps, jeté en fosse commune... Comme si Camille, la femme, l'artiste, ne pouvait être que damnée.

En filigrane, on devine une mère préoccupée par sa réputation, monstrueuse. Vertige encore. Dans la musique électronique (petite table de mixage et pédales de loop), jouée en direct par la violoniste Patricia Bossard, il y a du chaos, de la fébrilité, une inquiétude impossible à apaiser: elle

traduit l'angoisse, le désœuvrement, l'assourdissant hurlement intérieur. Fort. Tout comme le jeu d'Emmanuelle Ricci, poignante, voutée, la robe tachée du sang de la honte. Et de Yann Pugin, qui parvient à humaniser l'homme qui a contribué à enfermer sa sœur, à l'abandonner pendant trente ans. Il n'est pas étranger à cette longue liste de lettres perdues, certainement dérangeantes. Il n'a jamais voulu entendre les appels au secours...

Il s'agit d'une lecture très émotionnelle de la correspondance de Camille et du texte de Paul Claudel. Elle utilise avec justesse les moyens contemporains (projections et musique) pour amplifier les sensations. Son grand mérite est de s'autoriser la lenteur, de laisser la place au silence. Aux non-dits. Un diamant noir. » **ELISABETH HAAS**

» A l'affiche de Nuthione jusqu'au 30 septembre.

La première édition des Swiss Cyber Security Days réunira en 2019 des experts nationaux et internationaux

# Fribourg, pôle de la cybersécurité

« NICOLE RÜTTIMANN

**Fribourg** » Quelle est la situation de la cybernétique en Suisse? L'influence du darkweb? Comment mieux se protéger des cyberattaques? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées lors des Swiss Cyber Security Days (SCSD). La première édition a lieu du 27 au 28 février à Forum Fribourg. Les SCSD reviendront ensuite une fois par an. La crème des acteurs suisses et internationaux dans le domaine de la sécurité informatique sera réunie pour échanger expériences et solutions lors de conférences, tables rondes et débats. Les organisateurs ont présenté hier à la presse les objectifs de ce forum-exposition. Quelque 2000 personnes y sont attendues, experts ou grand public. Au menu, 40 conférences, une centaine d'exposants et partenaires (institutions, hautes écoles dont la HEIA et le Centre ROSAS de Fribourg) et cinq espaces thématiques.

«La manifestation s'adresse à toute personne, experte ou non, s'intéressant à la cybersécurité. Chacun a un rôle à jouer dans ce domaine», relève Béat Kunz, directeur des SCSD. «Tous les ac-



Acteurs des SCSD, Béat Kunz (fondateur), Daniel Berger (président) et Maurice Ropraz (conseiller d'Etat). DR

teurs seront réunis pour évoquer la réalité d'une menace sans frontières. Il s'agit d'axer la manifestation sur la prévention», fait écho Daniel Berger, président des SCSD.

**Plateforme d'excellence**  
A l'origine du projet, un constat: bien que le thème des attaques dans le domaine informatique

soit omniprésent, il n'existe aucun pôle pour en parler. Seules des conférences éparées sont organisées, selon Béat Kunz. «J'ai voulu créer une plateforme où les Suisses unissent leurs compétences. Pour trouver des solutions, protéger les infrastructures critiques et parvenir à une coopération entre acteurs privés et pu-

blies. Elle est appelée à devenir la vitrine de l'excellence suisse en cybersécurité.»

Mais pourquoi aujourd'hui, et à Fribourg? La région est idéalement située entre la cyber-Genève et le marché IT zurichois, expliquent les organisateurs. «La cybercriminalité figure parmi les priorités définies par le Conseil

d'Etat pour le canton depuis 2015. Nous constatons une multiplication des infractions telles que piratage ou harcèlement. Nous avons renforcé les effectifs policiers. Et nous axons nos efforts sur la prévention à l'école. Les SCSD contribuent à sensibiliser la population», indique Maurice Ropraz, conseiller d'Etat directeur de la Sécurité et de la justice, précisant que le canton offre un soutien de 40000 fr. sur un budget de 800000 fr. Et de relever: «Fribourg est un canton-pont. C'est un terrain stratégique pour la cybersécurité, où apports romands et allemands se complètent.» Les SCSD visent d'ailleurs à «construire un pont sur le Cyber-Röstigraben en réunissant entreprises, collectivités publiques, milieux académiques et politiques de tout le pays.» Les conférences seront traduites en trois langues.

**Conférenciers renommés**  
Des conférenciers de renom sont à l'affiche, venus d'Amérique du Sud, des Etats-Unis ou de Finlande, spécialistes de la sécurité des Smart Cities, de la cybercriminalité ou de la cybersécurité des voitures. Et l'expert suisse du hacking Nicolas Mayencourt,

présentera son système permettant d'identifier les situations de cybermenaces dans un pays.

Les conférences comprennent trois volets: l'un destiné aux experts en sécurité informatique et milieux académiques, l'autre au public non spécialisé: entreprises, collectivités, politiques, étudiants, et le dernier présentera des solutions concrètes dans le domaine de la cybersécurité.

La partie forum et tables rondes intègre représentants des milieux économique et politique. Les experts débattront de la stratégie nationale de cybersécurité avec les représentants de départements fédéraux (DDPS et DFF).

Le secteur exposition présentera les cours proposés sur ce sujet dans le domaine de l'éducation en Suisse par les universités et hautes écoles, expose Béat Kunz: «Il manquera des milliers d'experts en cybersécurité en Suisse. Nous voulons contribuer à créer la relève.» Un pavillon d'innovation permettra aux entreprises de se présenter. Et un espace sera consacré à la blockchain, technologie de stockage et transmission d'informations sans organe de contrôle. »

» Billets et infos: <https://swisscybersecuritydays.ch/fr>

## FRIBOURG

**LA RED À LA VANNERIE**  
L'Association La Red, installée depuis peu au premier étage de la maison de quartier la Vannerie, en Basse-Ville de Fribourg, organise demain sa fête d'ouverture. Stands d'information, présentation de l'association – qui souhaite offrir à la population un lieu ouvert à toute activité gratuite, apolitique et a-religieuse –, animations musicales et apéritif figurent au programme des 17 h. Informations sur [www.associationlared.ch](http://www.associationlared.ch).

MRZ

# Peine et internement confirmés pour l'étrangleur

**Justice** » Le Portugais accusé d'avoir violé et étranglé son épouse en 2014 à Fribourg a vu son appel rejeté par le Tribunal cantonal. Les juges ont confirmé le verdict de première instance, le condamnant à 17 ans de prison, couplés à un internement.

Le 30 mars 2017, le Tribunal de la Sarine avait jugé cet homme de 59 ans coupable de meurtre et de viol à l'encontre de son épouse. Il avait aussi été condamné pour avoir infligé dans les années 2000 des actes

d'ordre sexuel à ses deux jeunes fils, qu'il avait eus avec une précédente compagne (*La Liberté* d'hier).

En appel, le Portugais demandait son acquittement des chefs de prévention d'actes d'ordre sexuel avec des enfants et de viol. Il réclamait une réduction de peine à 8 ans de détention et contestait l'internement prononcé par les premiers juges.

**Dans son jugement**, le Tribunal cantonal a relevé que l'homme avait bel et bien violé

sa femme. La réaction immédiate de la victime, qui a notamment quitté le domicile conjugal, procédé à un changement d'adresse et s'est renseignée sur la procédure de divorce, corroborent les déclarations qu'elle a faites à certains proches sur le viol qu'elle venait de subir, notent les juges.

La Cour a également confirmé la condamnation du prévenu pour actes d'ordre sexuel sur ses deux fils entre 2002 et 2004. Outre les déclarations des plaignants, l'opinion de différents professionnels, qui avaient déjà

à l'époque des doutes sur de possibles abus, a été décisive.

Les juges ont par ailleurs suivi l'avis de l'expert-psychiatre, qui estime que le prévenu souffre d'un trouble de la personnalité dyssociale, comportant des «traits psychopathiques marqués». En raison d'un risque très important de le voir se comporter en prédateur social et en l'absence de traitement possible, son internement est donc confirmé.

Lors de l'audience mercredi, son avocat avait essayé, sans succès, de demander une nou-

velle expertise psychiatrique. Il avait appelé à respecter la présomption d'innocence du prévenu concernant les accusations de viol et d'actes sexuels sur des enfants, qu'il a toujours niés.

Le Ministère public avait pour sa part dénoncé le «dénî complet» du prévenu, «centré sur sa petite personne» et «modèle de manipulation». Il avait également rappelé les pressions physiques et psychologiques exercées par le quinquagénaire sur ses précédentes compagnes. » **ATS**